

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti, session 2019, dans l'académie de LYON.**

La présidente de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2019 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti, au titre de l'année 2019, dans l'académie de LYON :

Monsieur GUILLET Julien, ingénieur d'études classe normale, président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Madame CALVET Isabelle, attachée d'administration de l'etat, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Madame BEX Aline, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, experte, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur ANGLARD Emmanuel, technicien de recherche et de formation classe exceptionnelle, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame BENKADDOUR Rebecca, technicienne de recherche et de formation classe normale, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Monsieur COLLIER Martial, ingénieur d'études classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur SUCHERE Olivier, assistant ingénieur, suppléant, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à St Etienne, le 30 avril 19

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Philinne NFGRIER